Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220927-D2022_128-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-128

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 27 septembre 2022)**

Date de convocation : 13 septembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 27 septembre 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CANDAU, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, TOULOU et M. AUSSANT, BEROT-LARTIGUE, VISSE, CASADEBAIG.

Pouvoirs : M. AUSSANT à M. CASAUBON
M. BEROT-LARTIGUE à Mme CANDAU
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
Mme MOURTEROT à Mme BERGES
Mme LAHOURATATE à M. ESQUER

Secrétaire de séance : M. ESQUER

OBJET : QUESTIONS DIVERSES - ENVIRONNEMENT CANDIDATURE APPEL A PROJETS « ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES A LA PREVENTION ET A LA VALORISATION DES DECHETS » DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-président

A travers cet appel à projets, la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les collectivités compétentes en matière de déchets pour leur permettre d'atteindre les objectifs du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Considérant la compétence collecte et traitement des déchets de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, notre collectivité souhaite candidater à l'appel à projet « accompagnement des territoires a la prévention et à la valorisation des déchets » de la Région Nouvelle Aquitaine ;

Considérant l'intérêt des projets qui s'inscrivent aussi dans un contexte réglementaire national représenté notamment par la loi AGEC (de février 2020) instaurant l'obligation du tri à la source des biodéchets pour les particuliers et professionnels à partir du 1er janvier 2024, ainsi que le développement de l'économie circulaire,

Considérant l'engagement de la CC Vallée d'Ossau à mettre en place des actions de prévention et valorisation des déchets, nécessaires à l'atteinte des objectifs de notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté par délibération n°2022-126 en date du 27 septembre 2022,

Considérant le montant total du projet sur la mise en place des actions de prévention et valorisation des déchets (64 780.50€ HT), nous sollicitons la participation de financements de la Région à hauteur de 38 406,15 €.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220927-D2022_128-DE

Budget prévisionnel de l'opération :

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Nature des dépenses	Montant HT
Acquisition de 2 **containers maritimes pour stockage** d'objets encore en état dans nos déchetteries, en vue de leur réparation/réemploi/revente par la **Recyclerie** du territoire	**9 320€**
Travaux **d'électrification, plomberie et mezzanine du local de la Recyclerie**	**34 240€**
Acquisition de 2 broyeurs à végétaux à prêter aux administrés, qui réutiliseront le broyat en paillage ou pour le compostage	**2 308 €**
Mise en place d'**ateliers**/animations sur le tri sélectif, le zéro déchet et le compostage **auprès des scolaires**	**1 542 €** (125h sur 18 mois)
Maintien **des ateliers sur le compostage** et le jardin au naturel avec l'association Le Potager du Futur pour 3 ans supplémentaires	**6 600€** (sur 3 ans)
Maintien des **ateliers de réparation de vélos**	**400€** (sur 1 an)
Maintien **des ateliers zéro déchet** pour sensibilisation du le grand public (fabrication de produits ménagers naturels par ex)	**827€** 333 matériel + 494€ pour 40H, sur 2 ans)
Sensibilisation des élus avec la visite annuelle du centre de traitement des déchets pour tous les élus de la CC, avec visite animée par l'association Ecocène	**725.5 €** (sur 2 ans)
Projet global de communication : ➔ Mise en valeur des socio-professionnels autour d'une déclinaison d'autocollants ➔ Création d'un livret écocitoyen ➔ Projet de capsules vidéos sur les réflexes éco-citoyens, avec les enfants de tout le territoire	**8 818 €**
TOTAL des dépenses prévues	**64 780.50 € HT**

RECETTES PREVISIONNELLES	
Subventions Région Nouvelle Aquitaine	38 406,15 €
Autofinancement	26 374.35 €
TOTAL	**64 780.50 €**

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport **;**

- **VALIDE** le projet et son budget prévisionnel ;

- **AUTORISE** le Président de la communauté de communes à engager toute démarche et signer tous les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre des opérations sus-indiquées.

Pour le Président,
Jean-Paul CASAUBON
Et par délégation, le 1er Vice-président

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Fernand MARTIN